

## FICHE 6 : RISQUE « TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES »

### DÉFINITION :

Le risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau et canalisations enterrées.

On peut observer quatre types d'effets susceptibles de survenir :

- Une explosion
- Un incendie
- Un dégagement de nuage toxique
- Un déversement de produit chimique

### LOCALISATION :

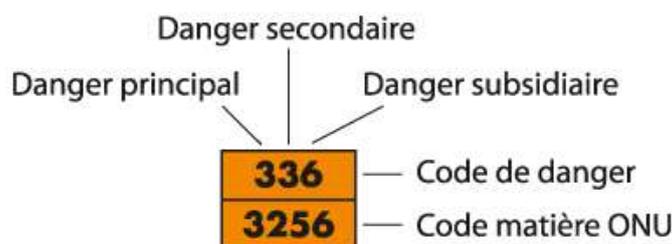
L'ensemble de la commune par voie routière, voie d'eau ou canalisation.

### MESURES DE PRÉVENTION ET D'ALERTE :

#### Lecture des plaques de la signalisation de transport

Pour le transport routier des matières dangereuses il est obligatoire de signaler le danger et la matière transportée sur le véhicule. Pour ce faire, 2 types de signalisation sont à votre disposition :

#### 1. Plaque code danger



#### **Le code de danger (ADR)**

Le haut de la plaque nous indique le code de danger ADR associé à la matière transportée, permettant d'identifier le danger principal, secondaire et subsidiaire (s'ils existent). Chaque chiffre a une signification et correspond à un danger :

1. Matières et objets explosibles
2. Gaz
3. Liquides inflammables
4. Solides inflammables
5. Comburants ou peroxydes
6. Matières toxiques
7. Matières radioactives
8. Matières corrosives
9. Matières dangereuses diverses, provoquant une réaction violente spontanée

Cette classification ADR nous permet ainsi de savoir s'il existe un ou plusieurs danger(s) selon le produit transporté. Si un chiffre est **doublé** le **danger est amplifié**, à l'exception de :

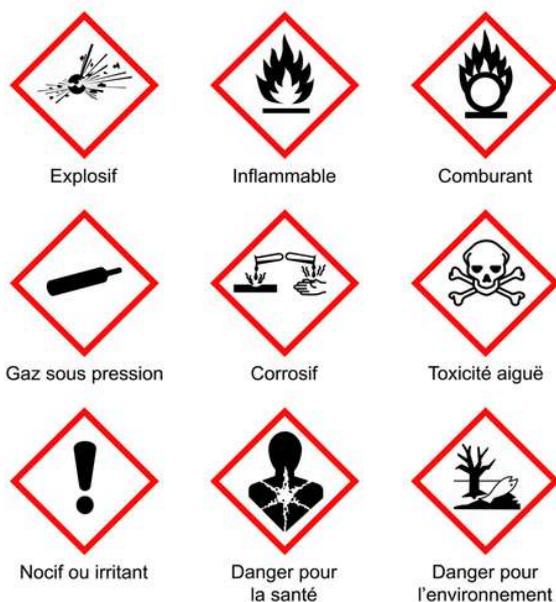
22 : gaz réfrigéré

44 : solide inflammable, qui à une température élevée se retrouve fondu

99 : matières dangereuses diverses, transportées à chaud (ex : goudron)

Lorsque le danger d'une matière peut être indiqué suffisamment par un seul chiffre, celui-ci est complété par un 0.

## 2. Plaque symbole de danger



### CONSIGNES À DONNER :



AVANT	<ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir identifier un convoi TMD par lecture des plaques danger (code et symbole)</li></ul>
PENDANT	<ul style="list-style-type: none"><li>• Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112)</li><li>• Protéger afin d'éviter un « sur-accident » en balisant les lieux et éloigner les personnes se trouvant aux abords</li><li>• Quitter la zone</li><li>• Si nécessaire, rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner</li><li>• Boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées, etc.), arrêter la ventilation</li></ul>
APRÈS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous êtes mis à l'abri, aérer le local à la fin de l'alerte diffusée</li></ul>